



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 03/03/2020
Reçu en préfecture le 03/03/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200220-2020_02_041-DE

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2020

2020-02-041 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 14 février 2020

L'an deux mille vingt le vingt février à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle "Daniel Malville" - à Vayres , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean-Luc DARQUEST , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sophie CARRERE , Sandy CHAUEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Rodolphe GUYOT , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Christophe GALAN , Armand BATTISTON , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Gabi HOPER, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Patrice BOUVRY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sabine AGGOUN pouvoir à Thierry MARTY, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE pouvoir à David RESENDÉ, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Jacques LEGRAND, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Fabienne KRIER, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Annie POUZARGUE pouvoir à Monique JULIEN, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Corinne VENAYRE pouvoir à Agnès SEJOURNET

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD
CENTRE SOCIO-CULTUREL PORTRAITS DE FAMILLE : VERSEMENT D'UNE
AVANCE SUR LA SUBVENTION 2020

Envoyé en préfecture le 03/03/2020 - 2/2
Reçu en préfecture le 03/03/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200220-2020_02_041-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Au titre de sa compétence Politique de la Ville, La Cali agit en faveur de la cohésion sociale à travers plusieurs champs d'intervention tels que l'accès aux droits, la formation, l'emploi, l'inclusion linguistique et numérique, la participation citoyenne, etc, visant l'insertion sociale et professionnelle des habitants de l'agglomération.

Pour cela, La Cali s'appuie sur l'expertise et la proximité de nombreux acteurs dont les structures d'animation de la vie sociale (Centre socioculturel et Espace de vie sociale) auprès desquelles La Cali a encadré et harmonisé son intervention sur l'ensemble du territoire à travers le règlement d'intervention adopté au Conseil communautaire du 12 novembre 2018.

Le règlement prévoit notamment le versement d'une subvention de fonctionnement, forfaitaire et annuelle, à chacune des structures pour la période 2018-2020.

S'agissant du Centre Socioculturel (CSC) « Portraits de Familles », et compte tenu que les financements publics octroyés par les partenaires institutionnels (CAF, Département, MSA) seront versés au CSC « Portraits de Familles » à partir du mois de mars 2020, l'association ALCIDE sollicite le versement d'une avance de cette subvention.

Cette avance serait d'un montant équivalent à 60 % de la subvention de fonctionnement fixé dans le règlement d'intervention à 35 750€. Le solde de cette subvention sera versé à compter du vote du budget communautaire.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président :

- à verser une avance sur la subvention de fonctionnement 2020 à l'association ALCIDE porteuse du CSC « Portrait de Familles » d'un montant de 21 450 euros.

Imputation budgétaire : chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILLO - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne **3 mars 2020**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

